

Discours de Madame le Maire de Senlis

Cérémonie des vœux - 11 janvier 2019

*Monsieur le Sous-préfet,
Monsieur le Sénateur, Cher Jérôme,
Monsieur le Député, Cher Éric,
Monsieur l'Ambassadeur, Cher Jean-Marc,
Madame la Vice-Présidente du Conseil régional, Chère Manoëlle,
Mesdames, Messieurs les représentants du conseil régional et départemental,
Messieurs les Présidents des communautés de communes,
Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdemoiselles, Messieurs les élus du conseil municipal des jeunes,
Monsieur l'Archiprêtre, Cher Père Yanogo et Messieurs les représentants des cultes,
Mesdames, Messieurs les représentants des forces de l'ordre, du monde judiciaire et de la société civile,*

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je pense que la situation préoccupante que connaît notre pays actuellement met en évidence la responsabilité que nous avons en tant que maire et élus locaux d'agir dans nos villes pour la qualité de vie et de services, et d'être à l'écoute des habitants.

Je ferai partie des maires qui s'efforceront de relayer et d'animer le Grand débat national lancé par le Président de la République. La Ville a d'ailleurs mis à disposition des habitants des cahiers de doléances, à la fois au sein de la mairie et sur son site internet.

Parallèlement, je continuerai en 2019 à privilégier le dialogue avec les Senlisiens à travers des réunions de quartiers précédées de déambulations en présence des associations de quartier et des services municipaux, et en organisant également des réunions publiques de concertation aussi bien sur les travaux que sur nos projets.

Car nous nous sommes investis dans des projets structurants qui contribuent au développement de notre ville, et nous obtenons des résultats. Je pense tout d'abord à l'ÉcoQuartier :

L'année 2018 avait commencé avec de très belles fouilles archéologiques mettant à jour l'ancienne chaussée Brunehaut et attirant un grand nombre de visiteurs lors des journées portes ouvertes. Le chantier des Jardins Brunehaut commence ces jours-ci pour la construction de 117 logements, d'un parking public de 150 places et d'une crèche de 40 berceaux. La livraison est prévue début 2020. Je salue nos partenaires : l'OPAC de l'Oise, Aubarne, l'agence d'architectes Nicolas Michelin et

associés, l'entreprise Bouygues Construction.

En parallèle, le Pôle d'Échanges Multimodal, tout à côté de l'ÉcoQuartier, permettra de réorganiser la gare routière en prenant en compte toutes les formes de mobilité (piétons, vélos, bus, co-voiturage...) et d'améliorer les services rendus aux voyageurs.

Il valorisera ce secteur de la ville et créera une continuité entre le centre-ville historique et l'ÉcoQuartier en devenir. Le lancement des travaux aura lieu à l'été 2019, pour une fin de l'opération prévue au 2ème semestre 2020.

Le Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme de Senlis et le développement du quartier Ordener figurent également au nombre de nos grands projets.

Cela n'est plus à démontrer, le biomimétisme est reconnu nationalement et internationalement comme un levier de l'innovation responsable, et le Ceebios comme un acteur de référence. Ce choix du biomimétisme offre non seulement une formidable perspective de reconversion au quartier Ordener, et plus largement représente un pari économique et industriel audacieux pour Senlis.

Beaucoup nous envient le CEEBIOS, à l'image de la Région Nouvelle - Aquitaine qui a fait appel à lui dès la fin 2015 pour être accompagnée dans le développement opérationnel du biomimétisme sur son territoire.

Senlis doit conserver son rôle de chef de file de cette filière innovante. Pour cela, nous avons besoin de tous les soutiens politiques et institutionnels.

Je me tourne donc vers vous, Chère Manoëlle et Cher Éric, afin que vous puissiez continuer à être notre relais auprès de la Région des Hauts-de-France, et en particulier de Xavier Bertrand, son Président.

Actuellement, le quartier Ordener accueille une dizaine d'entreprises représentant environ 200 emplois créés. La Manufacture de Senlis, installée depuis 2014, poursuit son développement sur le site.

La prospérité de ce site exceptionnel doit aujourd'hui compter sur l'investissement de la communauté de communes Senlis Sud Oise, qui exerce désormais la compétence « développement économique ».

Je souhaite ici saluer tous les chefs d'entreprises et les acteurs du monde économique (artisans, commerçants, professions libérales), qui grâce à leur talent et leur dynamisme, contribuent à l'épanouissement de notre territoire.

Lorsque nous croyons en des projets phares, nous nous y consacrons pleinement et y apportons toute notre énergie.

Ce fut le cas avec le méthaniseur agricole, inauguré en juin 2018. L'équipe municipale avait soutenu les porteurs de projet dès l'origine. Lors des journées portes ouvertes, nous avons pu constater à quel point les Senlisiens étaient satisfaits que du biogaz soit produit localement.

J'ai pour ma part participé au World Forum en octobre dernier à Lille, où j'ai co-signé la charte

« Concertation et dialogue autour des projets de méthanisation en Hauts-de-France » notamment avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et de nombreux acteurs institutionnels et économiques de la filière, dont Philippe Vasseur, ancien ministre de l'agriculture et Président de la mission Rev3 (Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France). Nous allons l'accueillir prochainement à Senlis car il a souhaité faire le point sur les avancées du CEEBIOS.

La transition énergétique, le développement économique, et bien sûr l'emploi sont ainsi au cœur de notre action.

Après plus de 25 ans sans activité, l'ancienne zone des Rouliers de 18 hectares, aujourd'hui parc d'activités des Portes de Senlis, est enfin débloquée.

- La plateforme logistique a été livrée à son occupant le 20 décembre par la société Goodman. Nous sommes fiers d'avoir été à la manœuvre sur ce dossier et d'avoir tout fait pour qu'il aboutisse.

Les emplois vont progressivement arriver au cours du premier semestre 2019, pour une ouverture d'activité à l'été.

- Le site accueille également l'hôtel 4 étoiles de 108 chambres « l'Escapade » qui participe au rayonnement de notre ville.

Ces projets permettront la création de très nombreux emplois !

Nous nous mobilisons sans relâche afin que Senlis bénéficie de dispositifs publics et de subventions, aussi bien de l'État que des collectivités territoriales.

Ainsi, notre commune a été retenue en 2018 dans le dispositif national « Cœur de ville ».

Nous allons désormais lancer une grande phase de consultation à laquelle seront associés les commerçants, les associations, et plus largement les Senlisiens, pour que notre projet « Cœur de ville » puisse répondre favorablement aux souhaits de tous et que nous puissions imaginer ensemble l'avenir de la commune.

Nous pourrions ainsi travailler sur différentes thématiques :

- Comme l'habitat :

Cœur de ville nous permettra de développer l'attractivité du centre-ville historique par la rénovation du bâti ancien des propriétés privées et les aides aux copropriétés dégradées. La Ville pourrait ainsi envisager de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

- nous travaillerons aussi sur les commerces et l'artisanat de proximité :

Nous souhaitons mener des actions locales et ponctuelles en centre-ville, (cahier de recommandations architecturales, développement des outils numériques, signalétique...) Courant 2019, l'implantation

d'une signalétique d'information locale (SIL) est d'ores et déjà prévue sur le territoire communal en partenariat avec le Parc Naturel Régional, afin d'améliorer l'attractivité et le fléchage des principaux pôles, commerces et équipements de la ville.

- Je souhaite également que les sites patrimoniaux remarquables soient mis en valeur, tel que par exemple le château royal, retenu dans le cadre de la mission Bern, qui servira d'écrin à la foire médiévale en octobre prochain.

À l'image de notre travail sur « Cœur de ville », nous sommes constamment à la recherche de solutions innovantes et de sources de financement afin d'améliorer le cadre de vie des Senlisiens.

- Comme vous le savez, nous avons la chance de bénéficier d'un patrimoine certes exceptionnel, mais aussi coûteux.

La Cathédrale verra en 2019 la poursuite de deux chantiers prioritaires : la restauration des grandes orgues et la protection du portail occidental.

- Le démarrage des travaux sur les grandes orgues est imminent.

Je tiens à remercier pour leur implication et leur participation financière l'association des amis des orgues, le fond de dotation, le conseil régional et départemental.

- L'opération de mise en protection du portail ouest a démarré à l'été 2018.

Nous rencontrerons la Direction Régionale des Affaires Culturelles dès les prochaines semaines pour fixer une méthode et un calendrier d'intervention, afin de parvenir au retrait de la protection temporaire, que notre regard n'a que trop supporté.

Vivre à Senlis est et doit rester un plaisir. Pour préserver le cadre de vie des Senlisiens, nous avons engagé de grands travaux, cofinancés par le Conseil départemental, que je remercie pour son implication.

Ainsi la rue du Châtel a été réhabilitée et une mise en séparatif des réseaux a été réalisée. De même, dans la rue de la République, les trottoirs ont été repris, les rues reliées mises à niveau, les réseaux enfouis, la chaussée rénovée, le stationnement facilité. Les passages piétons et arrêts de bus ont été adaptés aux personnes à mobilités réduites.

Je remercie les services municipaux qui accompagnent nos projets au quotidien avec efficacité et réactivité.

En 2019, tous les Senlisiens pourront bénéficier du Très haut débit, puisque je l'espère, nous allons trouver rapidement des solutions avec l'Architecte des Bâtiments de France afin que le centre-ville puisse y avoir accès aussi.

Préserver le cadre de vie, c'est aussi protéger les Senlisiens des intempéries et des risques d'inondations. C'est donc avec une attention extrême que nous avons suivi le dossier de réhabilitation

de la digue de la Nonette, dont les travaux commenceront cet été. Ceux-ci ont été rendus possibles grâce aux financements de l'État, du Conseil Départemental et de la ville de Senlis. Je tiens aussi à saluer la participation généreuse de la SANEF.

J'en profite ici pour remercier les prestataires et les entreprises travaillant en partenariat avec la Ville.

Une de nos préoccupations majeures est de continuer à garantir un service public de qualité aux Senlisiens, malgré le contexte budgétaire très contraint que nous subissons.

Malgré la baisse continue des dotations de l'État depuis 2013, et contrairement à de nombreuses communes, nous avons fait le choix depuis 2011 de ne pas augmenter les impôts locaux conformément à nos promesses de campagne.

Pour 2019, nous prévoyons une modération des investissements et un effort accru de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Nous comptons par exemple miser de plus en plus sur de meilleures économies en matière d'efficacité énergétique. Le remplacement prévu des installations de chauffage énergivores et la mise en place de la télégestion pour contrôler à l'euro près la consommation de chauffage dans les bâtiments municipaux nous permettront de remplir un double objectif budgétaire et environnemental.

Nous avons réduit la voilure en terme de nombre et d'envergure de manifestations municipales. Je pense notamment au forum des associations, que nous avons ré-organisé en 2018. Nous devons faire preuve de solidarité collective, et je tiens à remercier les associations pour avoir joué le jeu. Remercions-les des efforts fournis et de leur souci de la collectivité.

Nous nous attachons à offrir toutes les conditions afin de renforcer l'attractivité de Senlis, et d'attirer ainsi de nouveaux habitants.

Nous sommes convaincus que le logement est une des clés de la réussite de notre ville : c'est pourquoi nous soutenons les projets de renouvellement urbain.

- Nous avons inauguré en septembre dernier la résidence de la Porte Saint Rieul.

Je souligne la qualité d'intégration urbaine de cette réalisation, qui permet notamment de mettre en valeur les anciens réservoirs de l'usine à eau de la Ville.

Ce programme immobilier participe à la politique de l'habitat communale car il est aussi constitué de logements à prix maîtrisés.

Notre objectif est de proposer aux futurs habitants une offre de logement diversifiée, mais aussi de permettre aux actuels Senlisiens de pouvoir rester résidents de leur propre ville.

- En 2018, pas moins de 50 logements collectifs ont été livrés :

Nous savons qu'environ 40 logements seront livrés d'ici la fin de l'année 2019.

Dans le domaine des nouveaux équipements, 2019 verra la construction d'un terrain de football synthétique, très attendu par les Senlisiens. Il permettra une utilisation intensive par tous les temps et bénéficiera des dernières avancées technologiques en matière de revêtement, offrant ainsi un confort de jeu identique au gazon.

- Nous continuons simultanément à investir dans la sécurité afin de garantir des conditions de vie optimales à nos habitants :

C'est pourquoi nous avons à nouveau amélioré le système de vidéo-protection avec l'installation de 3 nouvelles caméras en 2018 et continuerons en 2019 son déploiement, notamment aux entrées et sorties de ville ainsi que sur les grands axes. La police municipale a également été renforcée avec l'arrivée de deux nouveaux agents.

Je remercie vivement les forces de l'ordre qui assurent notre sécurité au quotidien dans un contexte national particulièrement tendu (la police, la gendarmerie, l'armée, les sapeurs-pompiers) dont je tiens aujourd'hui à saluer l'action.

Senlis doit pouvoir bénéficier pleinement de tous les attributs d'une ville-centre. Aussi, sommes-nous particulièrement attentifs au maintien des services publics de proximité à Senlis.

Nous nous sommes mobilisés avec succès pour qu'il n'y ait pas de fermeture de classe à la rentrée 2018. Cela a failli être le cas à Brichebay, mais nous avons réussi à l'éviter.

Nous agissons depuis longtemps déjà pour défendre l'Hôpital de Senlis. Vous connaissez nos actions, notre rencontre avec Agnès Buzyn, ministre de la Santé, et ses prédécesseurs, nos rencontres multiples avec l'Agence régionale de santé...

J'ai soutenu le nouveau projet médical porté par la direction, les équipes médicales et une bonne partie du personnel car il dégage enfin une perspective de développement de l'activité et d'un véritable équilibre d'offres de soins entre Senlis et Creil.

Je me réjouis en particulier du regroupement des deux maternités, qui va faire de Senlis un pôle d'excellence. Il sera effectif fin janvier : cela a été officialisé par un arrêté de l'Agence régionale de santé le 9 janvier.

Les services locaux, c'est aussi la Justice, et donc le Tribunal de Grande Instance.

L'inquiétude était forte dans les premiers mois de l'année dernière. La réforme gouvernementale ferait-elle du Tribunal une coquille vide, condamnée à disparaître ? Là aussi, nous nous sommes mobilisés avec les magistrats et avocats. J'ai rencontré Nicole Belloubet, Ministre de la justice, en mars 2018 à l'Assemblée Nationale. Puis elle est venue à Senlis et a confirmé que le TGI ne fermerait pas. Nous restons vigilants et soutenons les initiatives des professionnels de justice.

Un partenariat constructif avec les services de l'État est essentiel afin d'aborder toutes ces

problématiques : aussi, Monsieur le Sous-Préfet, nous comptons sur vous et je tiens à vous adresser, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, mes plus sincères félicitations pour votre nomination à Senlis. Je ne doute pas que nous entretiendrons des relations de qualité à l'image de celles que nous avons déjà avec votre prédécesseur.

Je souhaiterais, pour terminer, exprimer quelques vœux pour cette nouvelle année.

- J'en appelle une nouvelle fois à la fusion des intercommunalités car il est vital de consolider et d'élargir notre communauté de communes, afin de lui donner une surface territoriale et financière à la mesure des compétences qui lui reviennent.

Nous avons d'ailleurs agi en ce sens depuis 2012.

Les communautés de communes de l'Aire Cantilienne et du Pays d'Oise et d'Halatte viennent de décider du lancement d'une étude sur le regroupement de nos trois communautés de communes.

Nous espérons que la CCSSO va rapidement s'associer à cette démarche car nous ne pouvons pas nous permettre d'être isolés. La ville de Senlis, pour sa part, compte bien en être partie prenante, ainsi que je l'ai clairement annoncé à François Deshayes, Président de l'Aire cantilienne et Christian Massaux, Président de la CCPOH.

Puisse l'année 2019 réunir chacun d'entre nous autour de l'intérêt de nos concitoyens et de notre bassin de vie.

- S'il y a bien un autre sujet qui interroge – à juste titre- les Senlisiens, c'est le projet de piscine intercommunale.

Notre ville constitue le meilleur choix possible pour l'implantation de ce futur équipement intercommunal.

La décision de délaisser la ville-centre au profit d'une autre commune risquerait d'engendrer des coûts inutiles de transport et des complications de déplacement, qui léseraient les scolaires, et plus largement l'ensemble de la population.

En outre, le choix de l'actuelle piscine Yves Carlier à Senlis pour l'implantation du futur projet d'équipement intercommunal permettrait une continuité de service (en termes de voirie, raccordement de réseaux, évacuation, géothermie à proximité...) représentant 1 million d'économies.

Aussi, à l'instar de Philippe Falkenau, maire de Fleurines qui a évoqué ce sujet lors de sa cérémonie de vœux hier soir, nous souhaitons que la future piscine intercommunale soit à Senlis.

Quant à la nouvelle organisation de collecte des déchets mise en place depuis le 1er janvier dernier par la communauté de communes, espérons qu'elle puisse s'adapter davantage aux besoins des usagers, quel que soit le quartier, et que le paysage des sacs poubelle qui jonchent actuellement les rues de la ville disparaisse rapidement.

En 2018, nous avons avancé ! réalisé ! fait progresser notre ville et j'en suis fière ! En 2019, nous continuerons à travailler afin de faire éclore nos projets et récolter les fruits de nos efforts.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, le 1^{er} adjoint, les adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux pour leur investissement au service de Senlis et des Senlisiens.

Jean-Louis Deroode, Adjoint au maire, ne peut être présent parmi nous ce soir et il m'a demandé de bien vouloir excuser son absence.

Grâce à leur mobilisation dans les missions qui sont les leurs et à leur sens de l'intérêt général, nous respectons les engagements pris devant vous en mars 2014, et préparons sereinement l'avenir.

Soyez assurés que pour notre part, animés par l'amour de Senlis qui a été la seule motivation de notre entrée dans la vie publique, nous sommes plus que jamais déterminés à édifier une ville innovante et attractive, agréable à vivre, animée et dynamique.

Je vous adresse en mon nom et au nom de la municipalité mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2019.

Je laisse la parole à Manoëlle Martin, Vice-présidente du Conseil régional des Hauts-de-France.

Pascale Loiseleur, Maire de Senlis